

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI.

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1116/P.I.G.

OBJET:

Décès KINTAMA et BIRANGAMOYA.-

Kigali, le 22 Juin 1943.-

586/P.1
96.6.43

Fait
Monsieur l'Administrateur territorial,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, le Mwami entendu en son avis conforme, je prends les décisions suivantes sujet des propositions de votre lettre 392/P.I.G. du 5 juin courant

- 1.-Kamufosi reprendra le commandement de feu KINTAMA.
- 2.-Ruzindana reprendra, à l'essai durant un an, le commandement de son père. Mieux vaut lui laisser courir sa chance immédiatement, plutôt que de recourir au commandement d'une femme assistée par un kilongo solution qui amènerait inévitablement des mécomptes.

Le Mwami est formel sur ce point et j'ai trouvé son avis de vue logique, malgré le jeune âge de Ruzindana.

Le Résident du Ruanda, J. PARADIS,

Monsieur l'Administrateur territorial

à

RUHENGARI.-

Ruhengeri



4311

Résidence du Ruanda
Territoire de Ruhengeri
n° 392/P.I.G.n°52 et 51

Ruhengeri, le 5 juin 1943

Objet :
Décès sous-chefs Buhoma
(Kintama) et Rwankeri
(Birangamoya).

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

1.- Le sous-chef KYINTAMA, commandant les collines Rwamikeri-Bihinga-Ruroma et Gatare totalisant 394 contr. et 434 têtes de gros bétail est décédé récemment des suites d'un accident de bicyclette alors qu'il se rendait comme témoin dans une affaire de justice, à Kigali; ce sous-chef de la province du Buhoma était considéré comme étant médiocre; quoiqu'il en soit, cette mort accidentelle soulève la question de sa succession à ce commandement.

Le sous-chef Kintama laisse 4 enfants toutes mariées (ce sont des filles); il n'a pas de garçon; d'autre part, il a six frères dont l'aîné a 43 ans et le plus jeune 12 ans; sur ces six frères, un seul réunit les qualités, me semble-t-il, pour reprendre le commandement de la sous-chefferie de Kintama c'est le nommé KAMUFOZI, qui exerce les fonctions actuellement, de greffier au tribunal indigène du Buhoma, fonction qu'il exerce à la satisfaction de tous depuis 1939 (soit depuis 4 ans et demi); c'est un élément lettré sortant de l'école de Rambura où il a accompli le cycle complet des études primaires (soit six années). Mon avis est qu'il est à même de reprendre le commandement de cette sous-chefferie qui ne comprend que 394 contr. Le chef RWABULINDI, interrogé à ce sujet (votre lettre 2392/P.I. du 29 décembre 1942) est aussi d'avis que KAMUFOZI est à même d'assumer le commandement de la sous-chefferie Kintama; il va sans dire que KAMUFOZI est également d'accord. Je demande donc à ce que KAMUFOZI soit choisi en remplacement de son frère KINTAMA, décédé; KAMUFOZI est actuellement âgé de 26 ans.

2.- Le sous-chef BIRANGAMOYA, commandant les collines Kibwa et Kimonyi avec un total de 475 contr. et 692 têtes de gros bétail, vient de décéder des suites de «neumonie» à l'hôpital de Shyira; il était sous-chef en province du RWANKERI et était de valeur moyenne; c'est le fils de l'ex-sous-chef Ruhanga qui jouissait d'un fort grand ascendant au Nord Mulera; il convient donc à mon avis de faire preuve de discrimination dans le choix de son successeur et pour autant que faire se peut de le prendre dans la famille directe de Ruhanga; la chose peut être réalisée en confiant provisoirement le commandement de la sous-chefferie à sa veuve NYIRAMATUNGIRO que la mort de son mari laisse dans une situation pénible avec six enfants (dont une fille mariée), l'aîné de ceux restant à charge de NYIRAMATUNGIRO ayant dix sept ans, le nommé RUZINDANA, actuellement S.I. à RUHENGHERI depuis le début de l'année 1943, élément lettré ayant accompli deux ans d'étude au Groupe Scolaire à Astrida et qui a dû cesser ses études pour raisons de santé. RUZINDANA ne convient pas pour le moment, du fait de son jeune âge et de son intelligence moyenne.

Je propose donc comme successeur à BIRANGAMOYA sa veuve, sous réserve pour celle-ci de faire enregistrer au tribunal de province du Rwankeri, le kilongozi qui sous les ordres de la veuve s'occupera de la sous-chefferie, moyennant rétribution; il s'agit du nommé NGIRUMPATSE qui sous les ordres de Birangamoya s'est occupé depuis trois ans de la colline Kimonyi.

Si d'ici quelques années (deux à trois) RUZINDANA se montre capable, je ferai alors des propositions pour qu'il puisse reprendre la sous-chefferie de son père défunt.

Le chef RWABULINDI, interrogé à ce sujet, estime que NYIRAMATUNGIRO, compte tenu de la situation précaire résultant de la mort de son mari, mérite la solution que je viens de proposer.

V. Tauthey

A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI (3 exemplaires)